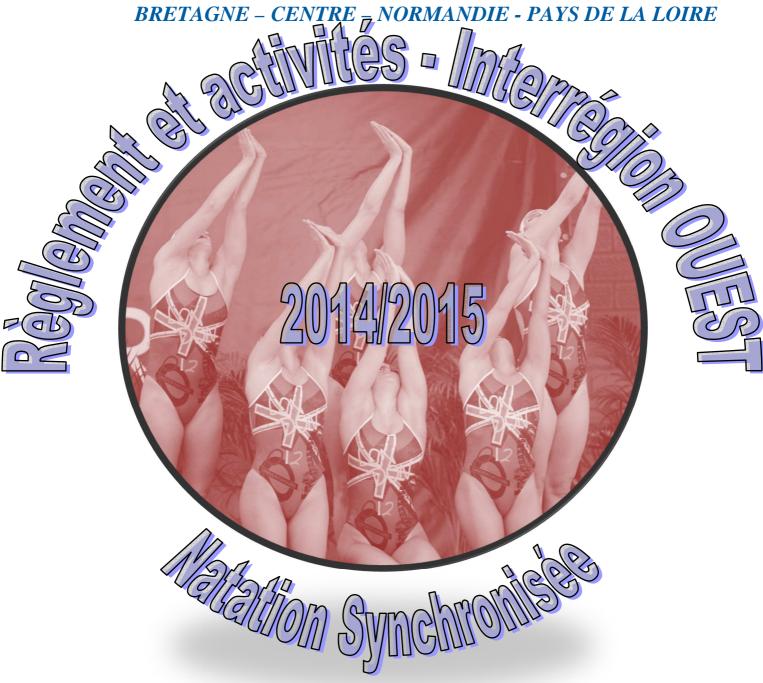
# INTERREGION OUEST - NATATION SYNCHRONISEE





# **SOMMAIRE:**

I.	Introduction	<u>р 3</u>
1)	Le mot du président du Conseil de l'Ouest	p 3
,	Le mot du président de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée	
ĺ		•
II.	L'organisation Interrégionale :	р 4
1)	Le Conseil de l'OUEST	p 4
2)	La Commission Interrégionale.	p 5
,	L'Equipe Technique Interrégionale	
,		1
III.	Règlementation des compétitions Interrégionales	р 7
1)		p 7
2)	Classements & récompenses	p 8
3)	Officiels	p 8
4)	Organisation matérielle des compétitions interrégionales	p 9
5)	Calendrier des compétitions interrégionales	p 10
6)	Fiches Techniques des compétitions interrégionales	p 11
- ,		r
IV.	La détection et les stages interrégionaux	p 31
- , ,		<i>p c</i> -
V.	La formation	P 35
	Formation des dirigeants et bénévoles.	p 35
	Formation des entraîneurs.	p 36
,	Les clubs phares.	p 38
- /	r	Ι
VI.	Le Pôle Espoir	P 40
	Présentation	
2)	Etre en pôle	
3)	Inscription	
4)	Quelques nageuses internationales angevines	-
,		Г
VII.	Les contacts :	P 42
1)	Vos contacts privilégiés : les Comités Régionaux	p 42
	Vos contacts Interrégionaux	
	Vos contacts FFN	-
4)	Vos contacts DRJSCS	
,	Vos contacts DDCS	
- /		1
VIII.	Références & Rappels réglementaires	P 45
1)	Références.	
,	Dopage et prévention	-
	Encadrement des clubs.	
4)	Déclaration de stage.	-
,	Partenariat : MUFE.	
٠,		۰.۰
6)	Site d'accueil de stage sportif	p 47

# TITRE I : Introduction

Le mot du président du Conseil de l'Ouest et du président de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée

#### Serge BRUNET, Président du Conseil de l'OUEST

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble des documents qui doivent permettre aux responsables de clubs de natation synchronisée de l'inter-région Grand Ouest d'engager une saison 2014/2015 dans les meilleures conditions. Ce fascicule très complet est l'œuvre de la commission qu'il convient ici de remercier pour le travail qu'elle accomplit pour la discipline.

Au travers de sa commission spécifique, son équipe technique, ses instances régionales et ses clubs, notre inter-région réalise un excellent travail qu'il faut pérenniser.

Je saís pouvoir compter sur le soutien de tous pour que la natation synchronisée dans l'Ouest obtienne les résultats qu'elle est en droit d'attendre. Chacun à son niveau mérite notre reconnaissance pour son investissement.

Je vous souhaite à tous mes encouragements pour la saison 2014-2015

# Marie Claire DOUET, Présidente de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST

Une nouvelle saison démarre. Une saison pleine de nouveautés.

La Natation Synchronisée française prend en effet un virage cette année. Les règles FINA seront dorénavant appliquées pour la quasi-totalité de nos épreuves.

La catégorie benjamine retrouve sa place dans nos programmes, avec toutes ses épreuves de ballets et ses figures imposées.

Deux nouvelles épreuves, le Ballet d'équipe technique qui fait son retour après quelques années d'absence, le Highlight, nouvelle épreuve inédite, qui fait son apparition et que nous découvrirons en fin de saison.

Le socle de formation laisse sa place au Synchronat. Certaines épreuves disparaissent, d'autres restent. L'essentiel étant que dorénavant, chaque épreuve acquise, le sera définitivement. La nageuse pourra donc évoluer et progresser à son rythme sans subir la pression de devoir tout recommencer si elle n'avait pas terminé à temps.

La mise en place des qualifications dans l'année permettra la présence de nos meilleurs ballets dans les niveaux successifs de nos championnats nationaux.

Enfin la volonté fédérale a été d'organiser nos programmes autour du calendrier international, il faut donc modifier nos habitudes de travail. Il nous faudra dorénavant, être prêt plus tôt dans la saison pour aller le plus loin possible dans les compétitions nationales. Nul doute que nos entraîneurs sauront s'adapter rapidement, comme ils ont toujours su le faire lors des changements successifs de programme

Excellente saison sportive à tous

Page 3 sur 48

# <u>TITRE II :</u> L'organisation INTERREGIONALE

# 1) Le Conseil de l'Ouest

Le Conseil de l'Ouest est l'organe interrégional qui coordonne la politique sportive interrégionale de toutes les activités de la natation de l'OUEST.

# Voici en quelques chiffres, quelques caractéristiques de l'Inter région OUEST :

- Regroupe 4 Comités Régionaux : la Bretagne, la région Centre, la Normandie et les Pays de Loire
- Mais, ce sont 5 régions administratives : Bretagne, Centre, Basse et haute Normandie et Pays de Loire).
- Ce sont : 2 zones de vacances différentes :
  - o La zone A comprend les académies de Caen, Nantes, Rennes.
  - o La zone B comprend les académies Orléans-Tours, Rouen.
- 5 disciplines de la FFN : Water Polo, Natation Course, Plongeon, Nage en Eau Libre, et Natation Synchronisée

# Composition du Conseil de l'OUEST 2014/2015 :

- Un Président : Serge BRUNET
- Un Trésorier Général : Jacques LEFEVRE.
- Les Présidents des comités régionaux : Serge BRUNET (Bretagne), Guy DUPONT (Normandie), Michel SAUGET (Centre) et Dominique TROCHERIE (Pays de Loire).
- Des représentants de chaque discipline : Serge BRUNET représentant plongeon, Hedi ROMDANE représentant water-polo, Jean-Yves ABGRALL représentant eau libre, Marie Claire DOUET représentant natation synchronisée
- Un représentant des cadres techniques coordonnateurs : (CTS : Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH, Frédérique CROCHARD, Maurice BEUNET)
- Des CTS spécialisés interrégionaux : Patricia FONTANILLAS CTS water-polo, Frédéric PIERRE CTS plongeon, Annabelle PIEDNOIR CTS natation synchronisée
- Des représentants de chaque région :
  - o Bretagne: D.BAHON,
  - o Centre: D.LEFEBURE
  - o Normandie; J.DENAES, S.GANDELIN, P.FOULET
  - o Pays de la Loire : J.LEFEVRE,

# Ses actions pour la natation synchronisée interrégionale :

- TI valide la politique et l'organisation de l'activité interrégionale, proposés par la Commission et,
- Il affecte un budget à la discipline :
  - o *Dépenses*: prend en charge plus de 40% des couts de stages interrégionaux, participe à la diminution des couts des formations interrégionales et colloques, permet le regroupement des membres de l'ETI et de la Commission, prend en charge le fonctionnement de la CTS interrégionale, etc....
  - o *Recettes*: les engagements aux compétitions interrégionales, les recettes des actions interrégionales, etc...

# 2) La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée 2014/2015

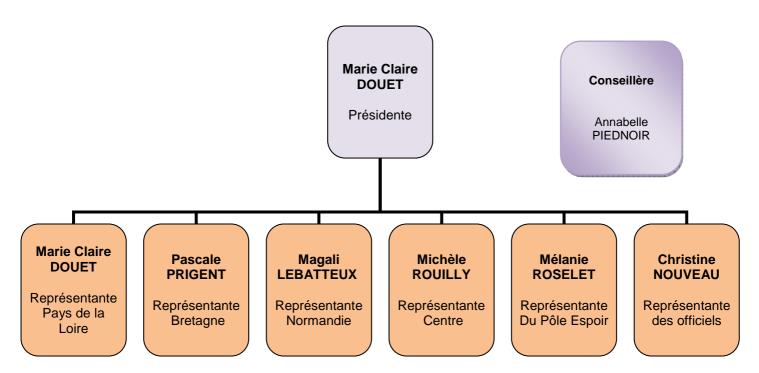
Depuis maintenant plusieurs années, ont été composées une commission et une équipe technique à l'échelon interrégional. Ces équipes travaillent ensemble pour harmoniser et dynamiser le fonctionnement de nos régions au niveau Interrégional. Ces groupes sont composés de vos représentants régionaux.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée, se réunit 3 à 4 fois par an, sous la présidence de Marie Claire Douet.

Vous pouvez faire remonter vos remarques et questions avant chaque réunion, par le biais de vos responsables régionaux.

# Le calendrier prévisionnel 2014-2015 de ces réunions est le suivant :

- Une réunion lors du premier trimestre de la saison (date à déterminer)
- Avril 2015
- Mai 2015
- Juin 2015



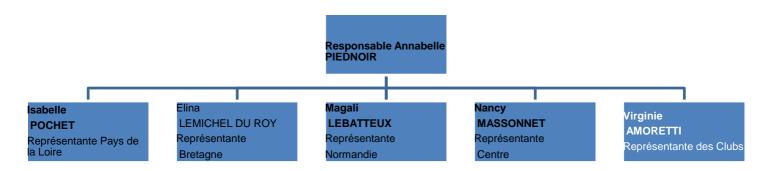
# 3) L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée 2014/2015.

L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée, ne se réunit pas de façon balisée tout au long de l'année, mais effectue ses échanges par mail et téléphone, selon la nécessité des dossiers.

Elle se réunit, cependant, une fois dans la saison, lors d'un rendez-vous majeur, qui porte le nom de séminaire de l'ETI.

Ce séminaire, regroupe, les membres cités ci-dessous, mais peut être élargi, selon les thématiques abordées à quelques individualités, formatrices, dans les régions de l'OUEST, ou intervenants sur les stages interrégionaux. Ce séminaire, permet de :

- Travailler sur la réalisation d'outils pédagogiques à destination des clubs,
- Travailler sur les contenus de formations interrégionales,
- Harmoniser les techniques et outils utilisés dans les différentes formations spécifiques régionales de l'Interrégion OUEST.
- Proposer des analyses partagées du niveau des différentes pratiques de l'Interrégion.
- Etc...



# Membre(s) supplémentaire(s) de l'ETI (ETI élargie) :

Sandy VIGNETTE/ Bretagne, Elise MARUT/Normandie, Anne Laure BOURDOT/Centre

# <u>TITRE III :</u> REGLEMENTATION des COMPETITIONS INTERREGIONALES

# 1) ENGAGEMENTS

# TARIFS DES ENGAGEMENTS

Les tarifs d'engagement pour la saison sont établis et validés par le Conseil de l'Interrégion Ouest.

Chaque club engageant des nageuses ou ballets doit faire parvenir les droits d'engagement, afférent à la compétition, à son Comité Régional d'appartenance.

A l'issue de chaque compétition, l'Interrégion facturera, à chaque Comité Régional la totalité des droits d'engagement de ses clubs ayant été engagés sur la dite compétition.

Engagement ballet combiné : ......16 €00

Pour tout forfait de nageuse(s) non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition, il sera appliqué une pénalité de 15€00 par nageuse, au club ayant ergagé la (ou les) nageuse(s). Les droits d'engagement restent acquis pour l'Interrégion.

# PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

- Les compétitions inscrites sur les règlements Fédéraux sont déclarées par la FFN et le gestionnaire est le Comité Régional organisateur.
- Les compétitions spécifiques à l'Interrégion sont déclarées par le Comité Régional organisateur. Il en est aussi le gestionnaire.

Les engagements comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres Officiels

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions ci-dessus via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf. règlement Fédéraux)

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Les engagements sur Extranat sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

S'engager, dès l'ouverture des engagements, permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle, difficulté.

A/ Pour toutes les compétitions, de niveau Interrégional, inscrites ou non inscrites au règlement fédéral, à l'issue de vos engagements, sur « Extranat », vous devrez :

- ⇒ Adresser, par courrier postal, au Comité d'appartenance, les documents suivants :
  - a. Le récapitulatif des engagements édités à partir d'Extranat (Attention cette édition n'est plus possible à la fermeture des engagements).
  - b. Le montant des engagements. (pour les PDL paiement par virement Conf. La procédure PDL)

B/ *Dans tous les cas*, votre responsable, ou le comité régional, se chargera d'adresser les différents documents au comité organisateur.

# 2) CLASSEMENTS & RECOMPENSES

Les récompenses (médailles et coupes) sont fournies par le Comité Régional Organisateur et sont prises en charge financièrement par l'Interrégion Ouest.

D'autres récompenses peuvent être fournies, à la charge du Comité Régional ou de du Club Organisateur de la compétition.

# 3) OFFICIELS

# A. La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Nul ne peut officier sans être licencié à la FFN.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée désigne le juge-Arbitre des compétitions Interrégionales.

Dans la mesure du possible le Juge-Arbitre sera issu du Comité Régional d'organisation.

Pour chaque compétition, un club engageant:

- De 1 à 5 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf. : Circulaire des Officiels).
- De 6 à 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition.
- Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non-respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière de 150€00 confœmément au règlement financier de l'Interrégion.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés pour toute la durée de la compétition.

Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, la pénalité financière sera appliquée.

# B. Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition interrégionale

Le jury d'appel est présidé par le Délégué Technique (membre de la Commission Interrégionale) nommé soit par le Président du Comité Organisateur soit par le Président de la Commission Interrégionale.

Sa composition est:

- Président: le Délégué Technique, membre de la Commission Interrégionale Synchro
- Un membre de la Commission Synchro Régionale du Comité organisateur
- Un représentant du Comité Régional organisateur
- Un à deux technicien(s) (membre(s) de l'ETI)

# 4) ORGANISATION MATERIELLE DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

### Vidéo:

Toutes les épreuves de compétition interrégionale sont filmées. Le club support de l'organisation trouve les personnes ressources à la prise d'images. Les images sont ensuite transmises à l'ETI (CTI) sous format numérique.

# <u>Sécurité</u>

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc...).

# **SACEM**

La déclaration est à la charge du comité organisateur.

Les taxes concernant la retransmission des œuvres musicales sont avancées par le comité organisateur.

Il appartient aux organisateurs de transmettre la facture à l'Interrégion pour remboursement.

# **Sonorisation**

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire obligatoirement sur CD.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance, les Comités Régionaux de l'Interrégion.

Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure, de fournir obligatoirement, un support CD en plus d'un support USB.

Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

#### **Photocopieuse**

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition.

#### *Imprimés*

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

# **Autres Matériels**

Chaises hautes interdites, praticables pour les jurys, tables et chaises pour le secrétariat, podium pour les remises des récompenses...etc. Se référer aux conventions d'organisation établie dans chaque comité.

# LE CALENDRIER prévisionnel des compétitions interrégionales

Compétitions 2014- 2015	Lieux des compétitions	Dates des compétitions	Epreuves
Journées d'Automne et Compétition préparatoire	NANTES	22/23 novembre 2014	Figures imposées espoir et junior Solo technique seniors Solo espoirs Solo junior
N3 JUNIORS ET TOUTES CATEGORIES	CAEN	21/22 mars 2015	Figures imposées Juniors Solo Juniors Duo libre juniors Equipe Libre Juniors Combiné Toutes Catégories
N3 ESPOIRS	TOURS	25/26 avril 2015	Figures imposées Espoirs  Solos espoirs + sélection pour l'accès à la  Finale Jeune pour les Nageuses nées en 2003 et  2002)  Duo Espoirs  Equipe Espoirs
CHALLENGE GRAND OUEST	CHARTRES	7 juin 2015	Equipe Challenge Benjamines Equipe Challenge Espoirs Equipe Challenge Juniors Combiné Challenge Toutes Catégories
N3 BENJAMINES N3 SENIORS	NANTES	13/14 juin 2015	Figures imposées Benjamines Solo Benjamines Solo Libre Seniors Solo Technique Seniors Duo Technique Seniors Duo Benjamines Duo Libre Seniors Equipe Benjamines Equipe Technique si qualification
HIGHLIGHT	NANTES	13/14 juin 2015	Equipe Libre si qualification
SELECTION JEUNE	NANTES	13/14 juin 2015	Parcours à Sec Figures Imposées Benjamines et Espoirs Solo Benjamines (nageuses de 2004 et 2005) Solo Espoirs (nageuses de 2002 et 2003)

Les programmes indiqués dans les FTC sont prévisionnels et seront confirmés en fonction des engagements.

- ☑ Fiche Technique n°1 : Les Journées d'Automne
- ☑ Fiche Technique n°2 : Championnat été ouest juniors et toutes catégories
- ☑ Fiche Technique n°3 : Championnat été ouest espoirs
- ☑ Fiche Technique n°4 : Challenge du grand ouest benjamines, espoirs, juniors et toutes catégories
- ☑ Fiche Technique n°5 : Championnat N3 été Ouest benjamines Seniors HIGHLIGHT

# FICHE TECHNIQUE N°1

JOURNEES D'AUTOMNE ESPOIRS JUNIORS ET SENIORS Qualificatives
pour les championnats de France HIVER
+ Compétition de Préparation aux Figures imposées Espoirs et Juniors
Les 22 et 23 novembre 2014 - NANTES
Piscine Léo Lagrange – Allée de l'île Gloriette 44000 Nantes (50mx8L)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

# 1. NAGEUSES CONCERNEES:

Ce programme FINA - FFN s'adresse aux nageuses :

- espoirs: 12-15 ans (2003-2002-2001-2000)
- juniors: 15-18 ans (2000, 1999, 1998, 1997);
- seniors: 19 ans et plus (1996 et avant).

ET

-Avoir validé au minimum le niveau « synchro d'argent »pour la catégorie Espoirs
-Avoir validé le niveau « synchro d'Or » pour les catégories Juniors et Seniors pour pouvoir être sélectionnées aux
Championnats de France d'Hiver. Les nageuses Juniors et Seniors n'ayant validé que le niveau « Synchro d'Argent
(Développement) » peuvent participer mais ne pourront pas être sélectionnées pour le championnat de France d'Hiver
sauf si elles ont déjà participé à un championnat de France tous niveaux confondus (remplaçantes comprises).

# 2. **ENGAGEMENTS**:

#### **EPREUVES:**

Catégories	EPREUVE TECHNIQUE	EPREUVE BALLET
ESPOIRS	2 Figures obligatoires+ 2 figures optionnelles pour les qualif « Hiver » ou que les 2 obligatoires pour la compétition de préparation	Solo 2.15 UNIQUEMENT Pour les nageuses concernées par les Championnats d'Hiver
JUNIORS	2 Figures obligatoires+ 2 figures optionnelles pour les qualif « Hiver » ou que les 2 obligatoires pour la compétition de préparation	Solo 2.30 UNIQUEMENT Pour les nageuses concernées par les Championnats d'Hiver
SENIORS	Solo technique 2'00	

#### **ESPOIRS et JUNIORS**

- Classements pour qualification par catégorie
  - Solos (score combiné)...50% figures obligatoires + 50% solo libre
    - Récompenses par catégorie
    - Solos ......Médailles aux 3 premiers solos
      - Figures Imposées ......Médailles aux 3 premières

#### **SENIORS**

- Classements pour qualification
  - Solos techniques......100% solo technique
    - Récompenses
    - Solos techniques ......Médailles aux 3 premiers solos

# 3. QUOTA DE L'INTERREGION

Pour la qualification des solos pour les Championnat de France d'Hiver

Solos espoirs	7
Solos juniors	4
Solos Tech seniors	3

# 4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE: Isabelle POCHET

JURY:

15 Juges de niveau B pour les ballets (C pour les figures imposées)

- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
  - 6 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition sur les imposées
    - 3 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition des solos
      - 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

2 bénévoles pour filmer les épreuves

#### 5. **DROITS D'ENGAGEMENT**

Engagement Individuel:	9,00	€
Engagement solo :	14,00	€

# 6. **PROGRAMME PREVISIONNEL** (sous réserve de confirmation)

Cette compétition interrégionale étant la première de la saison, et les épreuves proposées étant qualificatives pour les championnats de France Elite Hiver en solo (score combiné FI et Solo), nous attirons votre attention sur le fait que les horaires et la durée des réunions de jurys (30') devront être rigoureusement respectés.

#### Samedi 22 Novembre:

#### Après Midi: Formation PORTES pour des nageuses Benjamines et Espoirs

18 H 30 Echauffement Solos SENIORS

19 H 30 Réunion de jury

20 H 00 Solos Technique seniors (2.00)

Podium des solos seniors (100%)

# <u>Dimanche 23 Novembre :</u>

08 H 00 Ouverture de la piscine

8 H 15 Echauffement Figures Imposées

09 H15 Réunion de jury

9 H 30 Figures imposées espoirs (2 ateliers)

Figures imposées juniors (2 ateliers)

A suivre Solos libres Espoirs (2'15)

Podium des figures imposées (100%) et des solos espoirs (50% +50%)

A suivre Solos libres Juniors (2'30)

Podium des figures imposées (100%) et des solos juniors (50% + 50%)

# FICHE TECHNIQUE N°2

**CHAMPIONNAT N3 ETE OUEST - Juniors et Toutes Catégories** 

Les 21 et 22 Mars 2015

#### **CAEN**

Stade Nautique Eugène Maës Bd Yves Guillou 14000 CAEN (25mx8L)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les championnats Interrégionaux N3 2015 d'une catégorie sont qualificatifs pour les championnats N2 2015 de la même catégorie. Ils permettent à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualification sur la saison N-1 d'accéder aux championnats N2 2015 qualificatifs pour les championnats N1-Elite 2015.

Les ballets qualifiés en N-1 peuvent participer dans leur catégorie sans remettre en jeu leur qualification pour les championnats N-1 Elite dans cette même catégorie. Un classement sera effectué avec ces ballets avec un podium si un minimum de 3 ballets participe.

Les nageuses de 15, 16,17 et 18 ans considérées comme « juniors » et « toutes catégories » peuvent également nager en catégorie seniors les épreuves de duo Libre avec une nageuse senior (une nageuse Senior doit obligatoirement être titulaire. Le duo Libre ne pourra pas participer si une nageuse senior n'est pas en mesure de nager à la compétition).

#### 1. Catégorie JUNIORS:

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1997, 1998, 1999 et 2000

#### **CONDITIONS D'ENGAGEMENT :**

-Avoir validé au minimum le niveau « synchro d'Argent » pour les catégories Juniors, Seniors et Toutes Catégories.

-Ou avoir participé à une compétition Interrégionale tous niveaux confondus.

-Avoir obtenu le score combiné (imposées+ballet) de qualification lors des Championnats Régionaux. (Cf. Règlement Régional de votre comité d'appartenance)

<u>Important</u>: Les nageuses n'ayant pas validé le niveau « synchro d'Or-Formation » ou n'ayant pas participé à un championnat de France ne pourront pas se qualifier pour les N2.

# **EPREUVES**:

- Figures Imposées
- Deux figures obligatoires FINA
- **308** Barracuda grand écart aérien 2.8
- **355g Marsouin Tout Vrillé** 2.6
- Un groupe, de figures optionnelles, tiré au sort (72H avant l'épreuve) parmi les 3 groupes suivant :
  - Groupe 1
  - **330c Aurora Spire** 3.0
  - **154 Londres** 2.8
    - Groupe 2
    - 142 Raie Manta 2.8
    - **343 Papillon** 2.9
      - Groupe 3
    - 112f Ibis vrille continue 2.8
    - **325 Jupiter** 2.8
      - Ballets Libres
        - Solos 2'30
        - Duos 3'00
        - Ballets d'équipe 4'00

# **CLASSEMENTS et RECOMPENSES:**

- Classements
- Figures imposées ....... 100% Fig. imposées
- Duos ......50% Fig. imposées et 50% Libre
- Equipes ......50% Fig. imposées et 50% Libre

### - Récompenses

- Figures imposées ....... Médailles aux 3 premières nageuses
  - Solos ...... Médailles aux 3 premiers solo
  - Duos ......Médailles aux 3 premiers duos
  - Equipes ...... Médailles aux 3 premiers ballets

# **QUOTA DE L'INTERREGION** Pour la qualification des ballets pour les N2

Epreuves	PLACES	POINTS (score combiné)
DUOS juniors	4	60
EQUIPE Juniors	4	59

#### 2. Catégorie TOUTES CATEGORIES

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et plus	2000 et avant

# **CONDITIONS D'ENGAGEMENT:**

-Avoir validé au minimum le niveau « synchro d'Argent » pour les catégories Juniors, Seniors et Toutes Catégories.

-Ou avoir participé à une compétition Interrégionale tous niveaux confondus.

-Avoir obtenu le score de qualification lors des Championnats Régionaux. (Cf. Règlement Régional de votre comité d'appartenance)

<u>Important</u>: Les nageuses n'ayant pas validé le niveau « synchro d'Or-Formation » ou n'ayant pas participé à un championnat de France ne pourront pas se qualifier pour les N2.

# **EPREUVES**:

- Ballets Combinés 4'30

# **CLASSEMENTS et RECOMPENSES:**

- Classements
- Ballets combinés .......100%
  - Récompenses
- Ballets combinés ....... Médailles aux 3 premiers ballets

# **QUOTA DE L'INTERREGION**

Pour la qualification des ballets pour les N2

Epreuves	PLACES	POINTS
COMBINES	4	60

# 3. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE: Magali LEBATTEUX

JURY:

15 Juges de niveau B pour les ballets (C pour les figures imposées)

- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
  - 10 Secrétaires dont 3 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition

4 Délégués (es) aux nageuses

2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

2 bénévoles pour filmer les épreuves

# 4. **DROITS D'ENGAGEMENT**

Engagement Individuel :	9,00 €
Engagement ballet d'équipe juniors, solo et duo :	14,00€
Engagement ballet combiné :	16,00€

# 5. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

Tables, chaises, Praticables, bandes rouges pour les imposées sono, matériel vidéo, eau. (Chaises hautes interdites)

🖔 Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat

♥ Photocopies pour la gestion de la compétition

Podium pour les remises des récompenses

# 6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

#### Samedi 21 MARS 2015

#### Dimanche 22 MARS 2015

13h00 Ouverture des portes	
13h15-14h15 Echauffement Figures Imposées	08h00 Ouverture des portes  08h15 Echauffement Duos Juniors
14h15 Réunion du jury des figures imposées  14h45 Epreuve Figures Imposées	09h00 Réunion des jurys solos et Duos juniors et combinés Toutes Catégories
Remise des Récompenses	09h30 Epreuves des solos puis duos Juniors
	Remise des Récompenses
17h15 Echauffement Ballet Equipe Juniors  18h00 Réunion du Jury des ballets	11 h 15Echauffement Combinés Toutes Catégories
18h30 Défilé des clubs participants	12 h15Epreuves des Combinés Toutes Catégories
18h45 Epreuve des ballets libres Juniors	Remises des Récompenses
Remise des Récompenses	

# FICHE TECHNIQUE N°3

#### **CHAMPIONNAT N3 ETE OUEST - ESPOIRS**

Les 25 et 26 Avril 2015

#### **TOURS**

Piscine Gilbert Bozon, rue Galpin Thiou. Tours (50m x 8L)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les championnats Interrégionaux N3 2015 d'une catégorie sont qualificatifs pour les championnats N2 2015 de la même catégorie. Ils permettent à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualification sur la saison N-1 d'accéder aux championnats N2 2015 qualificatifs pour les championnats N1-Elite 2015.

Les ballets qualifiés en N-1 peuvent participer dans leur catégorie sans remettre en jeu leur qualification pour les championnats N-1 Elite dans cette même catégorie. Un classement sera effectué avec ces ballets avec un podium si un minimum de 3 ballets participe.

Les nageuses âgées de 12 ans (2003) considérées comme « benjamines » et « espoirs » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.

#### 1 . Catégorie ESPOIRS :

	<u>u</u>
ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à15 ans	2000, 2001, 2002 et 2003

### **CONDITIONS D'ENGAGEMENT:**

- -Avoir validé au minimum le niveau « synchro d'Argent » pour les catégories Espoirs.
  - -Ou avoir participé à une compétition Interrégionale tous niveaux confondus.
- -Avoir obtenu le score combiné (imposées+ballet) de qualification lors des Championnats Régionaux. (Cf. Règlement Régional de votre comité d'appartenance)

#### **EPREUVES**:

- Figures Imposées
--------------------

•	Deux	figures	obligatoires	<b>FINA</b>

-	423 Ariane	2.2
_	301e Barracuda vrille 360°	2.2

- Un groupe, de figures optionnelles, tiré au sort (72H avant l'épreuve) parmi les 3 groupes suivant :
  - Groupe 1

•	342 Héron	2.1
•	115 Catalina	2.3
	- Groupe 2	
•	355h Marsouin vrille ascendante de 180°	2.2
•	140 Flamenco jambe pliée	2.4
	- Groupe 3	
•	240a Albatros ½ tour	2.6

- Ballets Libres
- Solos + Sélection la finale des jeunes 2'15"
  - Duos 2'45"
  - Ballets d'équipe 3'30"

346 Grand écart facial

- Classements
- Figures imposées ...... 100% Fig. imposées
- Solos ......50% Fig. imposées et 50% Libre
- Duos ......50% Fig. imposées et 50% Libre
- ------Equipes 50% Fig. imposées et 50% Libre

2.0

■.....Equipes

# Récompenses

•	Fi	igures imposées .	Médai	lles aux 3 premières nageuses
	•	Solos	Méd	dailles aux 3 premiers solos
	•	Duos	Mé	dailles aux 3 premiers duos
		•••••	Equipes	Médailles aux 3 premiers ballets

# **QUOTA DE L'INTERREGION**

Pour la qualification des ballets pour les N2

Epreuves	PLACES	POINTS
		(score combiné)
DUOS Espoirs	4	59
EQUIPE Espoirs	4	58

# **3.OFFICIELS**

JUGE-ARBITRE: Christine GROSSET

JURY:

15 Juges de niveau B pour les ballets (C pour les figures imposées)

- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
  - 10 Secrétaires dont 3 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
    - 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
  - 2 bénévoles pour filmer les épreuves

# **4** . DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement Individuel :	9,00	€
Engagement ballet d'équipe Espoirs, Solo et Duo :	14,00	0 €

# 5. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

🖔 Tables, praticables, bandes rouges pour les imposées, chaises, sono, matériel vidéo, eau.

(Rappel chaises hautes interdites)

♥ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat

♦ Photocopies pour la gestion de la compétition

Podium pour les remises des récompenses

# 6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

#### Samedi 25 Avril 2015

13h00 Ouverture des portes

13h15-14h15 Echauffement Figures Imposées

14h15 Réunion du jury des figures imposées

14h45 Epreuve Figures Imposées

...... Remise des Récompenses

17h15 Echauffement Ballet Equipe Espoirs

18h00 Réunion du Jury des ballets

18h30 Défilé des clubs participants

18h45 Epreuve des ballets libres Espoirs

...... Remise des Récompenses

# Dimanche 25 Avril 2015

08h00 Ouverture des portes

08h15 Echauffement Solos et Duos Espoirs

09h00 Réunion des jurys

09h30 Epreuves des solos espoirs

10h30 ......Epreuves des Duos Espoirs

.......Remises des Récompenses.

# FICHE TECHNIQUE N°4

#### **CHALLENGE GRAND OUEST**

**BENJAMINES – ESPOIRS – JUNIORS – TOUTES CATEGORIES** 

Le 7 JUIN 2015

#### **CHARTRES**

Piscine l'Odyssée – Rue du Médecin Général Beyne

# Engagements sur Extranat Dates d'engagement : consulter le site « Extranat » Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

#### Conditions d'accès Générales

Pour les nageuses nées en 2004 et après elle est accessible aux titulaires du Pass'compétition

Pour les nageuses nées en 2003 et avant, il n'y a pas de condition de participation

Cette compétition est ouverte aux nageuses inscrites dans les championnats nationaux sous condition qu'elles ne participent pas à l'épreuve d'équipe ou de combiné dans leur catégorie d'âge dans ces championnats nationaux.

# ❖ 1. Catégorie BENJAMINES

EQUIPE BENJAMINES	ANNEE NAISSANCE
9 à 12 ANS	2006 ,2005,2004,2003
Epreuves	Ballet d'équipe de 4 à 8 nageuses (avec 2 remplaçantes) avec application des pénalités FINA des équipes techniques
Temps de Ballet	2'45" (+ou- 15s)
Score de Qualification :	55 points

# 4 Eléments Obligatoires :

- Ballets Libres (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
  - Epreuve de ballet libre comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :

**Elément 1**: Fig. 101 / Ballet leg Simple (figure benjamine)

Elément 2 : Saut Périlleux Arrière Groupe (Cf:Fig 3 Groupe 1 Synchro Découverte)

Elément 3: De la position Costale, prendre une position ventrale puis carpé puis grand écart (la suite est libre)

**<u>Elément 4</u>**: Poussée Rétropédalage (Départ et Fin en Immersion)

#### **CLASSEMENTS et RECOMPENSES:**

Classements

•	1	00% Libre
Récomp	oenses	
	N	Médailles aux 3 premiers ballets

# 2. Catégorie ESPOIRS

EQUIPE ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à 15 ANS	2003, 2002, 2001,2000
Epreuves	Ballet d'équipe de 4 à 8 nageuses (avec 2 remplaçantes) avec application des pénalités FINA des équipes techniques
Temps de Ballet	3'00" (+ou- 15s)
Score de Qualification :	56 points

### 4 Eléments Obligatoires :

- Ballets Libres (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
  - Epreuve de ballet libre comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :
- <u>Elément 1</u>: Enchainement en déplacement de 3 positions parmi les suivantes : cuve, voilier droit, voilier gauche, ballet leg droit, ballet leg gauche.
  - <u>Elément 2</u>: De la position Groupé Verticale (prise de position libre), prendre une position verticale jambe pliée (hauteur maximum) (une fois en verticale jambe pliée, la suite et fin de l'élément est libre)
- <u>Elément 3</u>: Prise de Position costale, ventrale, carpé, grand écart, sortie promenade jusqu'à la position dorsale (figure promenade avant avec un départ en costale)
- <u>Elément 4</u> : Poussée Rétropédalage avec élévation d'un bras au- dessus de la surface au maximum de la hauteur (Départ et Fin en Immersion)

- Classements
  - ...... 100% Libre
- Récompenses
  - Médailles aux 3 premiers ballets

### 3 . Catégorie JUNIORS

EQUIPE JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ANS	2000, 1999, 1998,1997
Epreuves	Ballet d'équipe de 4 à 8 nageuses (avec 2 remplaçantes) avec application des pénalités FINA des équipes techniques
Temps de Ballet	3'30" (+ou- 15s)
Score de Qualification :	57 points

#### 4 Eléments Obligatoires :

- Ballets Libres (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
  - Epreuve de ballet libre comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :
- <u>Elément 1</u>: Enchainement en déplacement de 3 positions parmi les suivantes : voilier droit, voilier gauche, ballet leg droit , ballet leg gauche, Flamenco droit, Flamenco Gauche .
- <u>Elément 2</u>: De la position Carpé (prise de position libre), prendre une position Flamant Rose (hauteur maximum), rassembler en position verticale (hauteur maximum), couler jusqu'à immersion complète
- <u>Elément 3</u>: Prise de Position costale, ventrale, carpé, grand écart, rassemblé en verticale A LA HAUTEUR MAX, couler en verticale jusqu'à immersion complète.
  - <u>Elément 4</u>: Poussée Rétropédalage avec élévation des deux bras au-dessus de la surface au maximum de la hauteur (Départ et Fin en Immersion)

-	Classen	nents
	•	100% Libre

Récompenses

Médailles aux 3 premiers ballets

#### 4. Catégorie TOUTES CATEGORIES

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et après	2000 et avant
Epreuves	BALLET COMBINE de 4 à 10 nageuses (avec 2
	Remplaçantes) avec application des pénalités FINA des
	équipes techniques
Temps de ballet	3'45" (+ou-15s)
Score de Qualification	58 points

#### 4 Eléments Obligatoires :

- Ballets COMBINES (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
  - Epreuve de ballet COMBINE comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :

<u>Elément 1</u>: De la position dorsale en déplacement, monter une jambe tendue jusqu'à la position ballet leg suivie de l'Enchainement toujours en déplacement de 3 positions parmi les suivantes : voilier droit, voilier gauche, ballet leg droit, ballet leg gauche Flamenco droit, Flamenco Gauche.

<u>Elément 2</u>: De la position Carpé (prise de position libre), prendre une position Flamant Rose (hauteur maximum), rassembler en position verticale (hauteur maximum), couler jusqu'aux chevilles, Spire (Après la spire la fin de l'élément est libre)

<u>Elément 3</u>: De la position Groupé Verticale (prise de position libre), prendre une position verticale jambe pliée (hauteur maximum), rassembler en position verticale (hauteur maximum), ouvrir en grand écart puis fin de la promenade avant jusqu'à la position dorsale.

<u>Elément 4</u>: Poussée Rétropédalage avec élévation des deux bras au-dessus de la surface au maximum de la hauteur (Départ et Fin en Immersion) suivi immédiatement d'une sortie rétropédalage et d'un déplacement en rétropédalage latéral avec mouvements libres d'un ou deux bras sur minimum 2 mètres.

.

# 1. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE: à définir

JURY:

12 Juges de niveau C minimum pour les ballets

- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 6 Secrétaires dont 4 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

2 bénévoles pour filmer les épreuves

# 2. <u>DROITS D'ENGAGEMENT</u>

Engagement ballet libre benjamines espoirs et juniors	14,00	€
Engagement ballet combiné Toutes Catégories	16,00	€

# 3. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

🖔 Tables, Praticables, chaises, sono, matériel vidéo, eau. (Chaises hautes interdites)

🖔 Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat

♦ Photocopies pour la gestion de la compétition

♥ Podium pour les remises des récompenses

# 4. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

# Samedi 7 juin 2015

9h00Ouverture du bassin Equipe JUNIORS ET TOUTES CATEGORIES		
9H15 Echauffement des ballets JUNIORS ET TOUTES CATEGORIES		
10H00Réunion du Jury		
10h30Défilé des équipes.		
10h45Epreuves des ballets JUNIORS ET TOUTES CATEGORIES		
Remises des récompenses		
13h00Ouverture du bassin Equipe Benjamines et Espoirs		
13h15Echauffement des Ballets Benjamines et Espoirs		
15h00Réunion du jury		
15h30Défilé des équipes		
15h45Epreuves des ballets Benjamines et Espoirs		
Remises des récompenses		

# FICHE TECHNIQUE N°4

CHAMPIONNAT N3 ETE OUEST - BENJAMINES - SENIORS - HIGHLIGHT Les 13 et 14 JUIN 2015

#### **NANTES**

Piscine Léo Lagrange – Allée de l'île Gloriette 44000 Nantes (50mx8L)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les championnats Interrégionaux N3 2015 d'une catégorie sont qualificatifs pour les championnats N2 2015 de la même catégorie. Ils permettent à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualification sur la saison N-1 d'accéder aux championnats N2 2015 qualificatifs pour les championnats N1-Elite 2015.

Les ballets qualifiés en N-1 peuvent participer dans leur catégorie sans remettre en jeu leur qualification pour les championnats N-1 Elite dans cette même catégorie. Un classement sera effectué avec ces ballets avec un podium si un minimum de 3 ballets participent (cela ne s'applique pas aux Benjamines)

Les championnats N3 Benjamines 2015 serviront de phases qualificatives pour la Finale nationale des jeunes 2015 pour les nageuses nées en 2002,2003 en espoirs ,2004 et 2005 en benjamines sous condition d'avoir le synchro d'argent.

Les nageuses âgées de 12 ans (2003) considérées comme « benjamines » et « espoirs » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories , EXCEPTION pour les nageuses de 12ans (2003) qui devront nager en figures imposées et en Solo Espoirs pour participer à la Finale des Jeunes , celles-ci gardent la possibilité de nager également les épreuves de figures imposées et de solo aux N3 été en catégories Benjamines..

1 . Catégorie BENJAMINES :

BENJAMINES	ANNEE NAISSANCE
9 à 12 ans	2003, 2004, 2005 et 2006

# **CONDITIONS D'ENGAGEMENT:**

- -Avoir validé au minimum le niveau « synchro Découverte » pour la catégorie Benjamine et l'ENF pour les 2004 et après.
- -Avoir obtenu le score combiné (imposées+ballet) de qualification lors des Championnats Régionaux. (Cf. Règlement Régional de votre comité d'appartenance)

# **EPREUVES**:

- Figures Imposées
- Deux figures obligatoires FINA
- **101 Ballet Leg Simple** 1.6
- **301 Barracuda** 2.0

•	Un groupe, de figures optionnelles, tiré au sort (72H avant l'épreuve) parmi les 3 groupes
	suivant :

# - Groupe 1

439 Océanita	
• 362 Crevette de Surface	1.4
- Groupe 2	
• 311 Coup de Pied à la lune	1.8
• 360 Promenade avant	2.1
- Groupe 3	
• 349 Tour	1.9
• 406 Poisson Scie Jambe Tendue	2.0

- Ballets Libres
- Solos Benjamines 2'00
  - Duos 2'30"
- Ballets d'équipe 3'00

# 2. CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

#### Classements

Figures imposées ...... 100% Fig. imposées
 Solos ...... 50% Fig. imposées et 50% Libre
 Duos ...... 50% Fig. imposées et 50% Libre
 Equipes ..... 50% Fig. imposées et 50% Libre

-

# Récompenses

Figures imposées ....... Médailles aux 3 premières nageuses
 Solos ....... Médailles aux 3 premiers solos
 Duos ....... Médailles aux 3 premiers duos

Equipes ...... Médailles aux 3 premiers ballets

# 3. Catégorie SENIORS

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo Libre : 19 ans et plus	1996 et avant
Duo technique et libre : 15 ans et plus avec une nageuse de 19 ans et plus obligatoire	2000 et avant avec une nageuse de 1996 et avant obligatoire
Equipe Technique : 15 ans et plus	2000 et avant
Equipe HIGHLIGHT	2000 et avant

#### **CONDITIONS D'ENGAGEMENT:**

-Avoir validé au minimum le niveau « synchro d'Argent » pour les catégories Seniors.

-Ou avoir participé à une compétition N3 Performance.

-Avoir obtenu le score de qualification lors des Championnats Régionaux. (Cf. Règlement Régional de votre comité d'appartenance)

<u>Important</u>: Les nageuses n'ayant pas validé le niveau « synchro d'Or-Formation » ou n'ayant pas participé à un championnat de France ne pourront pas se qualifier pour les N2.

#### **EPREUVES:**

- Ballets
  - Solos Libres 2'30
  - Solos techniques 2'00
  - Duos techniques 2'20
  - Duos Libres 3'00
  - Equipe Technique 2'50
  - Equipe Highlight 2'30

# **CLASSEMENTS et RECOMPENSES:**

- Classements

	Solos Libres	100% Libre
•	Solos Techniques	100% Technique
•	Duos Techniques	100% technique
	<ul><li>Duos Libres</li></ul>	100% Libre
•	Equipe Technique	100% technique
	<ul> <li>Equipe Highlight</li> </ul>	100% libre

#### Récompenses

- Solos Libres ...... Médailles aux 3 premiers solos Libres
- Solos techniques Médailles aux 3 premiers solos Techniques
- Duos Techniques ...... Médailles aux 3 premiers duos techniques
- Duos Libres ...... Médailles aux 3 premiers duos Libres.
  - Equipe Technique ..........Médailles aux 3 premières Equipes
  - Equipe Highlight ......Médailles aux 3 premières Equipes

#### **QUOTA DE L'INTERREGION**

Pour la qualification des ballets pour les N2

Epreuves	PLACES	POINTS
		(score combiné)
Solos Libre Seniors	3	
Duos Tech Seniors	2	61
Duos Libre Seniors	4	61
Equipe Technique	En attente des décisions fédérales (janvier 2015)	

# 3. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE: Isabelle POCHET

JURY:

- 15 Juges de niveau B minimum pour les ballets seniors et highlight (C pour les figures imposées et ballets benjamines)
- Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 10 Secrétaires dont 3 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges
- bénévoles pour filmer les épreuves

# 5. DROITS D'ENGAGEMENT

# 6. . CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

Tables, Praticables, Bandes rouges pour les imposées chaises, sono, matériel vidéo, eau. (Chaises hautes interdites)

🖔 Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat

Photocopies pour la gestion de la compétition

Podium pour les remises des récompenses

# 7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 13 JUIN 2015	17h30 Epreuves des ballets DUOS Technique
13h00 Ouverture des portes	Seniors
13h15-14h15 Echauffement Figures Imposées Benjamines	18h00 Echauffement équipe Benjamines, équipe technique Séniors et
14h15 Réunion du jury des figures imposées	Highlight
14h45 Epreuve Figures Imposées	18H45 Réunion des Jurys Equipe Libre
Remise des Récompenses	19h00 Défilé des clubs participants
16h30 Echauffement DUOS TECHNIQUE SENIORS	19h15 Epreuve des équipes Benjamines, équipe technique Séniors et
17H15 Réunion du Jury des ballets Technique Seniors (duos et équipe)	Highlight
	Remise des Récompenses

# Dimanche 14 JUIN 2015

08h00 Ouverture des portes

08h15 Echauffement Solos Libre Benjamines et Seniors

09h00 Réunion des jurys

09h30 Epreuves des solos

10h30 ......Echauffement Duos Libre Benjamines et Seniors

11h15......Epreuves des Duos

.......Remises des Récompenses.

# TITRE IV:

LA DETECTION DES JEUNES et LES STAGES INTERREGIONAUX 2014/2015

En attente de décision de la commission et de l'équipe technique.

# TITRE V:

LES FORMATIONS INTERREGIONALES

# 2) Les formations Interrégionales d'entraîneurs et d'officiels

# Les formations initiales (permettant la délivrance de diplômes) :

- Formation initiale et continue des BF, BP et DE/DES (BEESAN et BEES2) : Se renseigner, dès maintenant auprès de votre ERFAN.
- Formation initiale et continue officiels :

Se renseigner, dès maintenant auprès de votre responsable régional.

# 2) Les clubs phares

# Un accueil permanent auprès de nos structures de référence!

- 4 clubs sur l'Interrégion Ouest sont recensés pour cette saison, comme **club d'observation, niveau Elite** 1 club sur l'Interrégion Ouest est recensé pour cette saison, comme **club d'observation, National.** 
  - 1. ANGERS NS:
  - 2. NAT de TOURS
  - 3. MASA ANCENIS
  - 4. NANTES LEO LAGRANGE
  - 5. CAC de CHOLET

Deux critères rentrent en jeu dans cette « qualification » fonctionnelle\* :

- 1. Qualification cette saison aux championnats Elite et/ou National en équipe libre/combiné ou duo dans les différentes catégories d'âge.
- 2. Encadrement de la structure concernée par un entraîneur au moins, diplômé du BEES 2° option natation synchronisée ou BF5 (ou
- 3. BEESAN ou BF4 minimum pour le niveau National).

\* Ne prend en compte que les critères d'encadrement professionnel et de résultats, en vue de rendre accessible l'observation de ces clubs / Pas de relation directe avec la labellisation.

Ces clubs vous sont ouverts selon un calendrier entendu avec les cadres responsables, pour l'observation d'une ou plusieurs séances d'entraînements, dans le but d'optimiser de façon pratique votre formation continue dans l'exercice de fonction d'entraîneur.

Ils sont ouverts pour des entraîneurs de tous niveaux de pratique.

Ils vous assurent une qualité adéquate, tant en condition d'entraînement, que sur l'entraînement lui-même, avec des nageuses expérimentées sur le niveau requis.

N'hésitez donc pas à contacter les personnes ressources sur les différentes fiches de présentation, afin d'établir votre projet personnalisé.

Ces journées d'observation sur ces clubs pourront valider les heures d'« observation » que vous avez à faire pour différentes formations fédérales ou d'officiel.

Exemple : officiel B : stage de 10h d'observation d'un club de niveau Interrégional au moins, ou bien pour l'officiel A : stage de 12h d'observation d'un club de niveau National ou Elite.

Elles peuvent aussi tout simplement répondre à une envie, sans motivation qualifiante, d'affuter votre œil sur des groupes d'entraînement de niveau National et/ou Elite.

Pour toute demande d'attestation, vous pouvez en faire la demande par mail, au moins 15 jours avant la date du début du stage d'observation, à <a href="mailto:cts.synchro.ouest@hotmail.fr">cts.synchro.ouest@hotmail.fr</a>.

Nous vous invitons donc à réfléchir vivement sur ce que pourrait être un moment très formateur dans vos fonctions de gestion d'entraînements.

#### COMITE REGIONAL DU CENTRE DE NATATION

#### Club de la NATATION ARTISTIQUE de TOURS - NIVEAU ELITE

Correspondant du Club Michèle ROUILLY (présidente du club)

Entraîneur Responsable Barbara MEYET et Jeanne CHEBASSIER Entraîneur(s) adjoint(s) Nancy MASSONNET

Professeur de Danse Cécile TIREAU
Etablissement Sportif Piscine Gilbert BOZON

#### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:**

Correspondant du Club

Madame Michèle ROUILLY Tél. 02.47.48.05.24 E-mail: mrouilly@yahoo.fr

#### **ORGANISATION SPORTIVE:**

#### Entraînements quotidiens (des différents groupes et

### du Centre d'entrainement):

- Lundi 16h à 21h
- Mardi de 16h à 20 h
- Mercredi de 17h à 21h
  - Jeudi de 16h à 20h
- Vendredi de 16h à 20h
- Samedi de 9H30 à 13H30 (danse)
- Samedi de 12H à 13H Baby synchro

## <u>Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires)</u>:

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

### Compétitions visées :

Du Synchronat aux championnats Elites

#### COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

**CLUB D'ANGERS – NIVEAU ELITE** 

Correspondant du Club Antoine BITEAU (président du club)

Entraîneur Céline NICOL Etablissement Sportif Piscine Jean Bouin

#### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:**

Antoine BITEAU antoine-biteau@bbox.fr

#### **ORGANISATION SPORTIVE:**

Entraînements quotidiens (des différents groupes):

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

#### Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

#### Compétitions visées :

• Du Synchronat aux championnats Elites

#### COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

#### POLE ESPOIR CLUB DE LEO LAGRANGE DE NANTES- NIVEAU ELITE

Coordonnateur du Pôle Annabelle PIEDNOIR (Représentant local du D.T.N.)

Entraîneur Responsable Marie NEDELEC Entraîneur Adjoint Mélanie ROSELET

Correspondant du Club : Madame Marie-Claude TROMEUR Entraîneur Responsable : Isabelle POCHET (SSR et minimes)

Virginie AMORETTI (juniors / seniors)

Etablissement Sportif : Piscine Léo Lagrange

### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS Pôle:**

Marie NEDELEC Marie Tél. 06.63.63.36.41 Email: marienedelec@free.fr

#### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS Club:**

Correspondant du ClubDirectrice TechniqueMarie Claude TROMEUR Présidente<br/>marietudor85@hotmail.frPOCHET Isabelle<br/>06.63.55.05.89

isapoc@free.fr

#### **ORGANISATION SPORTIVE:**

#### Entraînements quotidiens (des différents groupes):

- Les lundis de 16h00 à 18h00
- Les mardis de 16h00 à 20h00
- Les mercredis de 13h00 à 14h30 (gymnase) et de 15h00 à 17h00
  - Les jeudis de 16h00à 18h30
- Les vendredis de 16h00 à 20h00
- Les Samedis de 10à 11 h30 et de 12 h 00 14 h 00 (gymnase)

<u>Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) et weekends :</u>

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

• Du Synchronat aux championnats Elites

#### COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

Club d'ANCENIS-NIVEAU ELITE

Correspondant du Club : Sylvie HELLARD (vice-présidente de la section synchro, chargée de la

commission technique)

Entraîneur Responsable : Mélanie ROSELET

Entraîneur(s) adjoint(s): Anne TAIAR, Caroline BRIHAULT

Etablissement Sportif : Centre aquatique Jean-Blanchet -184 rue Pierre de Coubertin - 44150

Ancenis

### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:**

Correspondante du Club

Mme Sylvie HELLARD

Entraîneur Responsable

Mlle Mélanie Roselet

Tél. 06.84.39,29.85 Tél. 06.24.54.67.31

E-mail : MASA.ancenis@orange.fr E-mail : melanie16@neuf.fr

#### **ORGANISATION SPORTIVE:**

Entraînements quotidiens (des différents groupes):

Lundis: de 17h30 à 21h30
Mercredi: de 17h30 à 21h30
Samedi: de 12H00 à 15H00

• Cours de danse et /ou renforcement musculaire de 10h30 à 12h00 le samedi matin Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires):

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

#### Compétitions visées :

• Du Synchronat aux championnats Nationaux

### COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

Club de CHOLET - NIVEAU NATIONAL

Correspondant du Club Pascale DUFAY Entraîneur Responsable Florence LANDAIS Entraîneur(s) adjoint(s) Marie JALLET

Professeur de Danse Corinne ANGEBAULT – Agnès LOUOT (bénévoles) Etablissement Sportif Glisséo – Avenue Manceau – 49300 CHOLET

#### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:**

#### Correspondant du Club

**Entraîneur Responsable** 

Pascale DUFAY Florence LANDAIS

16 rue de Vittel – 49300 CHOLET

Tél. 02.41 58 78 04

E-mail : <a href="mailto:philkal.dufay@cegetel.net">philkal.dufay@cegetel.net</a>
E-mail : flolandais@sfr.fr

#### **ORGANISATION SPORTIVE:**

### Entraînements quotidiens (des différents groupes):

- Lundis de 17h30 à 20h
- Mercredis de 11h45 à 14h45
  - Jeudis de 17h à 20h
  - Vendredis de 17h00 à 20h
    - Samedis de 12h à 15h

Stages prévisionnels de préparation (vacances

scolaires):

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

#### Compétitions visées :

• Du Synchronat aux championnats Nationaux

### <u>TITRE VI :</u> LE POLE ESPOIR

## 1) Présentation

Un Pôle Espoir a pour objectif de préparer des nageuses, aux exigences liées à l'accès à la pratique de haut niveau. Il accueille donc des nageuses, ayant satisfaits aux critères d'entrée et ayant un projet ambitieux dans sa pratique.

Le Pôle Espoir de Nantes regroupe chaque saison, au maximum 18 nageuses, toutes sur listes ministérielles ou de haut niveau (Partenaire d'entraînement, Espoirs et Jeunes). Elles proviennent de diverses régions (et de divers clubs formateurs) ; pour la rentrée 2014 : Pays de Loire (Nantes, Angers), Bretagne (Vannes et St Brieuc) et IDF.

Les entraînements du Pôle Espoir sont encadrés par ROSELET Mélanie (BF5) et par NEDELEC Marie (BEES2).

## 2) Etre en pôle

Une nageuse qui rentre en pôle est une nageuse qui a démontré d'une performance en compétition sportive et qui a commencé à construire un projet personnel, alliant pratique sportive et formation professionnelle (projet scolaire).

Le pôle lui garantit ensuite, un aménagement horaire qui lui permet donc de concilier son double projet (scolarité et entraînements).

Pour l'accompagner dans ce double projet, différents moyens lui sont accordés. Elle peut bénéficier :

- De 15h à 18h d'entraînements hebdomadaire avec un encadrement de qualité.
- D'aides financières, pour pallier aux dépenses occasionnées par sa pratique sportive : subventions, bourses par le Conseil Général et/ou le Conseil Régional.
- D'un suivi médical longitudinal tout au long de sa carrière.
- D'un suivi de la FFN et de la DRJSCS.
- D'aménagements ou étalement de sa formation scolaire en fonction de ses besoins et de ses projets sportifs majeurs à court et moyen terme.
- De la possibilité de s'inscrire à l'épreuve d'EPS, réservés aux athlète de haut niveau, prévus pour les Athlètes inscrites en liste de HN ou espoir.

La nageuse en pôle a aussi des devoirs :

- Investissement individuel fort, à travers le projet du pôle, et son double projet.
- Tout membre du pôle s'engage à respecter les principes et les valeurs contenues dans LA CHARTE DU SPORT DE HAUT NIVEAU (représentativité, engagement, Lutte et Prévention Contre le Dopage, ...).

L'entrée des nageuses en pôle Espoir se fait sur candidature et sur étude de résultats.

Les nageuses candidates devront avoir, au minimum, validé le synchro d'or en fin de saison et/ou participé, à un championnat National/Elite.

Toutes les nageuses intéressées peuvent prendre dès maintenant contact avec la coordinatrice du pôle : <a href="mailto:cts.synchro.ouest@hotmail.fr">cts.synchro.ouest@hotmail.fr</a> pour se faire connaître et obtenir la démarche de candidature (« dead line » avril de la saison en cours).

Toute candidature sera étudiée. Un dossier devra être rempli et renvoyé à 3 destinataires (la structure, la FFN et le CTS). Ce dossier est téléchargeable sur le site de la FFN.

Un rendez-vous sera pris pour visiter les structures et obtenir les renseignements nécessaires auprès des partenaires (établissement scolaire, internat). Surtout n'attendez pas !

# 4) Quelques nageuses internationales issues du Pôle des Pays de Loire

#### 2013/2014:

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN Equipe de France Juniors : Solène LUSSEAU

#### 2012/2013:

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN Equipe de France Minimes : Solène LUSSEAU

#### 2011/2012 :

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT

Equipe de France Juniors : Anaëlle CALMES Equipe de France Minimes : Solène LUSSEAU

#### *2010/2011* :

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT

Equipe de France Juniors : Alys GALLES, Anaëlle CALMES et Laurie SOLON

### 2009/2010:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT Equipe de France Juniors : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minimes : Ophélie BISSON, Marianne DUVAL, Mathilde CHEVALIER, Morgane AFIF,

Priscille RANCEZ, Laurie SOLON

#### 2008/2009:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT Equipe de France Juniors : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minimes: Ophélie BISSON, Camille ROBERT, Anaëlle CALMES, Laurie SOLON

#### 2007/2008:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT

Equipe de France Juniors: Margaux CHRETIEN, Sarah BITEAU

Equipe de France Minimes : Emilie SEGURA

### TITRE VII: **LES CONTACTS**

#### ? Pour toutes questions réglementaires, vous pouvez contacter :

Vos présidents de Commission Régionale de Natation Synchronisée, Marie Claire Douet, mais avant toute question, vous devez vous assurer d'avoir lu le règlement en vigueur de la saison en cours (versions citées ci-dessous). Vous pourrez ainsi accompagner votre question, de la page et l'alinéa de référence du règlement de l'incompréhension ou du besoin d'éclaircissement de la réglementation. Sans cette démarche préalable, les réponses ne seront pas assurées.

? Pour toutes questions sur les formations de votre région, vous pouvez contacter :

Vous souhaitez savoir si votre région propose des formations régionales de natation synchronisée pour améliorer vos compétences d'encadrement, ou pour vous initier à des fonctions d'encadrement ? Oui, elles vous proposent un grand panel de formations, contacter vos ERFAN pour plus de renseignements.

# Vos contacts privilégiés : Les Comités régionaux...

Coordonnées de la Région Bretagne :

Comité régional: (a) 02.99.67.03.58 com.bretagne.natation@wanadoo.fr

CTR Coordinateur:

Présidente de la commission synchro : Pascale

PRIGENT @: prigent.pascale@free.fr

Responsable des officiels : Elina LEMICHEL DU

ROY @: nat.synchro.bzh@outlook.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions ERFAN - Comité de Bretagne de natation - 09 rue Léo Lagrange

35131 **CHARTRES** de **BRETAGNE** com.bretagne.natation@wanadoo.fr

#### Coordonnées de la Région Centre :

Comité régional : 02.38.86.46.26

ffn.centre@orange.fr

CTR Coordinateur : Cécile DUCHATEAU @ : duchateau.cecile@hotmail.fr

Présidente de la commission synchro : Michèle

ROUILLY @: mrouilly@yahoo.fr

Responsable des officiels : Christine GROSSET et @:chrisgrosset@yahoo.fr,

ERFAN Renseignements et inscriptions ERFAN Centre - Maison des Sports de Touraine -Rue de l'Aviation - 37210 Parçay-Meslay -02.47.40.25.46 - erfan.centre@wanadoo.fr

#### Coordonnées de la Région Normandie :

régional : 02.31.75.04.19 Comité

normandieffn@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Frédérique CROCHARD @ : frederique.crochard@driscs.gouv.fr

Présidente de la commission synchro : Magali LEBATTEUX @:lebatteux5m@orange.fr

Responsable des officiels : Magali LEBATTEUX @:lebatteux5m@orange.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions : E.R.F.A.N. Normandie - 5, Place des Acacias -14880 COLLEVILLE-MONTGOMERY - Tel: 06.82.84.23.21 Fax : 02.31.37.48.63 - Site

internet : http://normandie.ffnatation.fr - Email :

frederique.crochard@drjscs.gouv.fr

### Coordonnées de la Région Pays de Loire :

Comité régional : 02.51.13.48.80 @ : cte-natationffn-pdl@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Maurice Beunet @ maurice.beunet@wanadoo.fr

Présidente de la commission synchro : Marie Claire **DOUET** pdl-synchro-mcdouet@orange.fr

Responsable des officiels : Isabelle POCHET sa isapoc@free.fr

Ajointes Aurore HUGUENET et Pauline ROBIN

ERFAN Renseignements et inscriptions ERFAN Pays de Loire - 44 rue R. Rolland - BAT C BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04 Tel: 02 51 13 48 80 - Fax : 02 51 13 48 77 -

cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr

## 2) Vos contacts Interrégionaux

Président du Conseil de l'OUEST : Serge BRUNET – Courriel : <a href="mailto:serge.brunet07@orange.fr">serge.brunet07@orange.fr</a>

Président de la Commission Synchro Interrégionale : Marie Claire DOUET - Téléphone : 06.83.45.96.45 -

Courriel: pdl-synchro-mc-douet@orange.fr

CTS Natation Synchronisée Interrégionale : Annabelle Piednoir – Téléphone : 06.22.82.46.83 – Courriel :

cts.synchro.ouest@hotmail.fr

## 3) Vos contacts FFN

FFN (département Natation Synchronisée) - 14, rue SCANDICCI 93500 PANTIN - Tél (Standard/Accueil : 01.41.83.87.70) - Fax (Standard) : 01.41.83.87.69 DPTT SYNCHRO - 14ème étage: Sylvie NEUVILLE: 01.41.83.87.44 / Nathalie LAVOUX: 01.41.83.87.43 et / Dany SALLES: 01.41.83.87.42

## 4) Vos contacts DRJSCS

**DRJSCS** Basse Normandie

2, place Jean NOUZILLE

CS 55427

14054 CAEN CEDEX 4

Téléphone: 0231 527 300

Télécopie: 0231 527 304

**DRJSCS** Haute Normandie

Immeuble Normandie 2 55, rue Amiral Cécille

BP 1358

76179 Rouen cedex

Téléphone: 02 32 18 15 20 Télécopie: 02 32 18 15 99

DRJSCS Bretagne

4 avenue du Bois Labbé

CS 94323

35043 RENNES CEDEX

Standard: 02 23 48 24 00

DRJSCS Centre

122 rue du Faubourg Bannier

CS 74204

45042 ORLEANS Cedex 1 Téléphone: 02 38 77 49 00

Télécopie: 02 38 53 98 99

DRJSCS Pays de Loire

MAN 7, rue René Viviani - CS

46205

44262 NANTES CEDEX 02

Téléphone: 02.40.12.80.00 Télécopie: 02.40.12.80.77

## Vos contacts DDCS

#### Région CENTRE :

DDCSPP 18 BP20427

18007 BOURGES CEDEX

Tél.: 02.48.67.36.95

Fax: 02.48.50.56.71

**DDCSPP 28** 

Cité administrative 15, place

de la République

28019 CHARTRES CEDEX

Tél.: 02.37.20.51.70

Fax: 02.37.20.55.00

DDCSPP 36

Cité administrative George

Sand Bat. A

B.P. 613

36020 **CHATEAUROUX** 

**CEDEX** 

Unité sports:

02.54.53.82.05/02.54.53.82.02

Fax: 02.54.53.82.20

**DDCS 37** 

Avenue de Grammont

BP 2735

37027 TOURS CEDEX

Tél.: 02.47.70.11.00

Fax: 02.47.70.11.11

DDCSPP 41

CS 1816

41018 BLOIS CEDEX

Tél.: 0810 02 41 41

Fax: 02.54.78.65.34

**DDCS 45** 

Cité administrative Coligny 131, rue du Faubourg Bannier

45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél.: 02.38.42.42.42 Fax: 02.38.62.54.12

CREPS 18

48. avenue du Maréchal Juin

18000 BOURGES

Tél.: 02.48.48.01.44

Fax: 02.48.48.06.06

#### Région Haute Normandie :

**DDCS 27** 

C.A. boulevard Georges Chauvin

27023 Evreux Cedex Tel: 02.32.24.86.01 Fax: 02.32.24.86.02

**DDCS 76** 

55, rue de l'Amiral Cécille

BP 1358

76179 Rouen Cedex 1 Tel: 02.32.18.15.20 Fax: 02.32.18.15.99

Région Basse Normandie :

DDCS 61

Cité Administrative - Place

Bonet

61013 Alençon Cedex Tel: 02.33.32.50.21 Fax: 02.33.32.51.67

DDICS 14

2, place Jean NOUZILLE

CS 55427

14054 CAEN CEDEX 4 Téléphone: 0231 527 300 Télécopie: 0231 527 304

56019 VANNES cedex

Téléphone: 02 22 07 20 20

Télécopie : 02 97 40 92 10

DDCS 50

4, rue Léon Déries - BP 463 50003 Saint-Lô Cedex

Tel: 02.33.77.14.20 Fax: 02.33.77.14.29

Région Bretagne :

DDCS 29

Adresse physique (! adresse postale différente)

Maison départementale des **Sports** 

4, rue Turgot - Cité administrative de Ty Nay à

Quimper.

Téléphone: 02 98 64 99 00 Télécopie : 02 98 53 66 63

**DDCS 22** 

1 rue du Parc BP 2232

22022 Saint-Brieuc CEDEX1

Tel: 02.96.62.08.09

CS 90 000

35919 RENNES CEDEX 9

Campus de l'Excellence

Tél.: 02 99 28 21 21 Fax: 02 99 59 89 59

**DDCS 56** 

Impasse d'Armorique

B. P. 541

**DDCS 35** 

Fax: 02.96.33.77.07

Pôle Cohésion sociale

15 avenue de Cucillé

Sportive de Bretagne 35 24 rue des Marettes

BP 90243

35802 DINARD Cedex

Tél. 02 99 16 34 16 Fax 02 99 16 34 17

Région Pays de Loire :

DDCS 44

M.A.N (Beaulieu) 6, rue René Viviani

CS 86227

44262 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 80 00 Fax. 02 40 12 82 25 CS 51912 72019 Le Mans cedex2

**DDCS 72** 

Tél: 02.43.14.60.00

57, boulevard Demorieux

Fax: 02.43.52.83.53

DDCS 85

29 rue Delille

CS20002

85023 La Roche sur Yon

cédex

Téléphone: 02 51 36 75 00

Fax: 02 51 07 00 06

DDCSPP 53

Cité Administrative Rue Mac Donald

BP 93007 - 53063 - Laval

cedex 9

Tél: 02 43 67 27 30 Fax: 02 43 56 94 53 **DDCS 49** 

Bâtiment C Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars 49047, ANGERS Cedex 01

Standard: 02 41 72 47 20

**CREPS 44** 

4 Place Gabriel Trarieux

44300 Nantes

Tél: 02.28.23.69.23 Fax: 02.28.23.69.31

Page 44 sur 48

### TITRE VIII:

#### LES REFERENCES et RAPPELS REGLEMENTAIRES

## 1) Références

- **⊃** Le règlement FFN 2014/2015, version juin 2014 imprimée de la réglementation FFN (+ Erratum sept/oct 2014)
- **⇒** Le règlement FINA de la NATATION SYNCHRONISEE 2013-2017
- **⊃** La circulaire des officiels 2014/2015.

## 2) Dopage et Prévention

#### Contrôle Anti dopage:

De nouvelles dispositions de lutte antidopage sont entrées en vigueur le Vendredi 21 Janvier 2011 et mises en place par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). Elles définissent dès à présent, que les contrôles inopinés à l'entraînement et/ou en compétition peuvent être de type urinaire ou sanguin.

C'est particulièrement cette dernière disposition **qui doit retenir votre attention**. Dans ce cadre, si des contrôles de cet ordre sont effectués, il est impératif, pour les nageuses et nageurs mineurs, de disposer d'une autorisation parentale de prélèvement sanguin.

Par conséquent, **le club doit se garantir** que chaque nageuse et nageur mineur soit en permanence en possession de cette autorisation parentale de prélèvement sanguin dûment signée (formulaire disponible auprès de votre Comité Régional).

Chaque athlète mineur devra alors, avoir sur lui, lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa Carte d'Identité Nationale et sa Licence Fédérale.

Attention! L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. <u>Produits dopants.</u>

Lorsqu'un sportif licencié à la FFN a recourt à un traitement médical avec des produits inscrits sur la liste des produits dopants, et qu'il souhaite participer à une compétition, il doit répondre à des procédures d'autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques (AUT), ou déclaration d'usage. Si ce sportif est inscrit dans un pôle ou sur liste de Haut Niveau, il peut aussi être contrôlé lors de ses entraînements.

Vous retrouverez le guide de l'utilisateur sur le lien http://www.afld.fr/interieur.php?page=19

**Vous avez un doute? Un numéro vert** : 0 800 15 2000 Une équipe de professionnels vous répond directement de manière anonyme et gratuite (depuis un poste fixe).

Un site internet : www.dopage.com : Un moteur de recherche pour savoir si le médicament est inscrit sur la liste.

## 3) Encadrement des clubs

<u>La loi</u>: Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification, garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considéré.

<u>Obligation de déclaration</u>: Tout éducateur diplômé doit, avant de commencer une activité professionnelle, se déclarer auprès de la préfecture de son département, via la D.D.C.S. (anciennement **D.D.J.S.).** Il suffit

d'en faire la demande auprès de la D.D.C.S. et de la renouveler tous les 3 ans. Cette déclaration est obligatoire pour chacun des diplômes obtenus.

<u>Déclaration de l'employeur</u>: Être déclaré et assuré pour l'encadrement des A.P.S. contre rémunération est essentiel. Qu'il s'agisse d'une association à but non lucratif ou d'une société privée, l'employeur se doit de déclarer et de salarier ses éducateurs afin qu'ils cotisent à la Sécurité Sociale, à une caisse de Retraite et aux Assedic. Il doit également souscrire une assurance responsabilité civile pour ses adhérents, son ou ses salariés ainsi que pour ses locaux.

**<u>Révision BEESAN, MNS</u>**: De plus, un BEESAN, n'a pas le droit d'enseigner s'il n'a pas sa CAEPMNS tous les 5 ans (se renseigner des formations mises en place au sein des DDCS).

Pour tout renseignement et conseils, contactez votre DDCS.

## 4) Déclaration de stage

Lorsqu'une association organise un stage avec hébergement accueillant des mineurs, il doit faire une déclaration auprès de la DDCS du département de domiciliation de la structure organisatrice.

L'état réglemente tout « accueil collectif avec hébergement d'au moins 7 mineurs dès la première nuit d'hébergement en dehors du domicile familial ». Ils sont considérés comme des « séjours spécifiques » (Arrêté du 1er août 2006) = séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs par les fédérations sportives agréées, Comités départementaux et clubs affiliés si le séjour entre dans le cadre de leur activité. La réglementation concerne des enfants de 6 ans ou plus. Les 2 règles principales :

- ☑ Encadrement : Au <u>moins 2 cadre</u>s avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour, dont un directeur de stage par une personne majeure responsable avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour.
- ☑ Déclaration et conditions : les séjours sportifs sont déclarés au titre de l'année scolaire ; la période couverte expire la veille du premier jour de l'année scolaire suivante. La fiche complémentaire CI-3 est renseignée :
  - un mois avant le début de chaque accueil avec hébergement d'une durée > 3 nuits organisé pendant les vacances scolaires,
  - tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre pour les autres accueils.

Seuls, ne sont pas concernés par les dispositions réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs : les déplacements et hébergements ayant pour objet la participation aux compétitions sportives (Instruction 06-192 JS du 22 novembre 2006).

Prenez contact avec votre DDCS ou DDCSPP!

# 5) Partenariat : Make Up For Ever/Natation Synchronisée

#### Make Up For Ever est le partenaire beauté de notre discipline et de la FFN.

Il nous apporte toute sa science et son expertise du maquillage, avec notamment une gamme entièrement waterproof : la gamme AQUA développée puis commercialisée depuis mars 2010. Elle offre une résistance maximale à l'eau et aux frottements pour une tenue unique sur les yeux, le teint et les lèvres. http://www.makeupforever.fr/ Make Up For Ever est présent aux différentes étapes des Championnats de France été comme hiver, et récompense en dotations produits de beauté, les nageuses des podiums.

En tant que partenaire de la FFN, Make Up For Ever propose une réduction de 40% sur toute sa gamme de produits. Il vous suffit de justifier votre licence pour bénéficier de cet avantage conséquent.

<u>Contact</u>: Mlle DUPY dupyj@makeupforever.fr Responsable Relations Pro - Maquilleuse Pro 12 rue de Penthièvre 75008 Paris 01 58 18 66 94

# 6) Site d'accueil de stage sportif :

#### CREPS de BOIVRE, Poitiers

Le CREPS de Poitiers est un magnifique site d'accueil de stage.

L'interrégion Nat Synchro, organise ses stages d'été sur ce site depuis maintenant 3 ans. De nombreux stages Equipe de France et National d'Eval jeune, ont été également organisé depuis 10 ans. Le site a donc l'habitude et l'expertise d'accueil de notre discipline.

Dans un parc boisé, en dehors de la ville de Poitiers, il a l'avantage d'avoir dans ses murs : l'internat, la restauration et la piscine !

Piscine découverte, ouverte de Juin à octobre, et température de l'eau, toujours maintenue à 28° minimum! Si vous souhaitez organiser un stage de préparation de compétition, estival ou de rentrée sportive... Pensez: CREPS de POITIERS!

.....Testé pour vous ! Lieu de stage que nous vous recommandons !

Pour toute réservation au CREPS, précisez que vous venez de la part d'Annabelle PIEDNOIR.

Le site internet du CREPS : <a href="http://www.cr086.fr/">http://www.cr086.fr/</a>

Edi	tion	20.	14/2	2015	
Mise à	jour	du	27/	11/2	014

D'après un travail de collaboration la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST 2014/2015